

Bureau du 14 octobre 2002

Décision n° B-2002-0864

objet : **Marchés avec l'entreprise Morel - Avenant de substitution**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service marchés publics

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 octobre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision en date du 29 avril 2002, les actionnaires de la société MPH réunis en assemblée générale extraordinaire ont approuvé la fusion par voie d'absorption de la société Morel nettoyage par la société MPH et la liquidation de la société Morel nettoyage. Ils ont également décidé de reprendre la dénomination sociale de la société absorbée.

Cette modification concerne plusieurs marchés passés avec la Communauté urbaine.

Année 2002

Marchés passés avec la direction logistique et bâtiments

Numéro de marché	Objet du marché
020016G	nettoyage de locaux de la Communauté urbaine - lot n° 1
020017H	nettoyage de locaux de la Communauté urbaine - lot n° 3

Marchés passés avec la direction propreté

Numéro de marché	Objet du marché
020065K	ramassage des déjections canines - lot n° 1
020133J	entretien des bas-ports domaine de l'Etat concédés à la Communauté urbaine
020155H	mise à disposition de véhicules d'intervention rapide - lot n° 3
020486S	mise à disposition de véhicules et de personnel pour travaux de nettoyage divers - lot n° 2
020528N	réalisation de prestations ponctuelles collecte déchets de nettoyage - lot n° 1
020531R	réalisation de prestations ponctuelles collecte déchets de nettoyage - lot n° 3
020420W	lavage intérieur des bennes à ordures ménagères

Année 2001

Marchés passés avec la direction de la logistique et bâtiments

Numéro de marché	Objet du marché
010273R	prestations de nettoyage des locaux et immeubles - lot n° 3 - Lyon 7°

Marchés passés avec la propreté

Numéro de marché	Objet du marché
010072Y	collecte des ordures ménagères - lot n° 2

Année 2000

Marchés passés avec la direction de la logistique et bâtiments

Numéro de marché	Objet du marché
000273X	prestations de nettoyage des locaux et immeubles - lot n° 3 - Lyon 7°

Marchés passés avec la propreté

Numéro de marché	Objet du marché
000007H	vidage des corbeilles et bornes propreté de la Communauté urbaine - lot n° 1

Cet avenant ne change en rien les autres clauses des marchés sus-visés ;

Vu ledit avenant ;

Vu la décision des actionnaires de la société en date du 29 avril 2002 ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Accepte cet avenant.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

3° - Arrête que cet avenant prendra effet dès la date de sa notification.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,